

Page: 1/9

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision : 24.01.2024

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit 600223

· Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

· Code du produit: 4317784301480

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- Emploi de la substance / de la préparation Liant
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
   Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers

Le produit tel qu'il est livré n'est pas susceptible d'exploser sous forme de poussières - mais l'accumulation de poussières fines entraîne un risque d'explosion de poussières.

Un contact fréquent et prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.

(suite page 2)



Page: 2/9

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision: 24.01.2024

Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

(suite de la page 1)

· vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Le produit est à base de polyuréthane.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

## · Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau chaude.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

## · Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## · 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

## · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/9

Date d'impression: 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision: 24.01.2024

Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

(suite de la page 2)

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter la formation de poussière. Tenir éloigné des sources d'inflammation.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter la formation et le dépôt de poussière. N'employer que dans des secteurs bien aérés.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Conserver dans un endroit sec.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker au sec.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Veiller à une aération et une ventilation suffisantes sur le lieu de travail.

La valeur limite générale de poussière doit être respectée. (TRGS 900 : 10 mg/m³ (ÜF 2(II)) Fraction inhalable, 1,25 mg/m³ fraction alvéolaire).

Les méthodes de mesure utilisées pour effectuer les mesures sur le lieu de travail doivent répondre aux (suite page 4)



Page: 4/9

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision : 24.01.2024

Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

(suite de la page 3)

exigences de performance de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple mentionnées dans la liste des substances dangereuses de l'IFA.

### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

#### · Protection respiratoire:

En cas d'exposition à la poussière, porter un appareil de protection respiratoire.

Filtre provisoire:

Filtre P1 (DIN EN 143).

· Protection des mains: Recommandation: Gants de protection (DIN EN 374)

### · Protection des yeux/du visage

Pas nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale.

En cas de formation de poussière :

Lunettes de protection (DIN EN 166)

- Protection du corps:
- · Autres

Ne pas respirer les poussières.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

Couleur: Ambré
Odeur: Inodore
Seuil olfactif: Non déterminé.

• Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé.

· Inflammabilité 300

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:

Supérieure:
Point d'éclair
Température de décomposition:
pH

Non déterminé.

Non applicable.
> 280 °C
Non applicable.

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Non applicable.

(suite page 5)



Page: 5/9

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision : 24.01.2024

Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

(suite de la page 4)

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

• Dynamique: Non applicable.

· Solubilité

· l'eau: Insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
 Pression de vapeur: Non applicable.

Densité et/ou densité relative

• Densité: Densité en vrac (kg/m³): 250 - 395

Densité relative
 Densité de vapeur:
 Non déterminé.
 Non applicable.

· Caractéristiques des particules

Voir point 3.

#### · 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Granulés

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'inflammation: 400 °C

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· VOC (CE) g/I

· VOCV (CH) 0,0 % · Teneur en substances solides: 100,0 %

· Changement d'état

· Température de suintement:

Propriétés comburantes
 Taux d'évaporation:
 Non déterminé.
 Non applicable.

## Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
- Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
<ul> <li>Substances et mélanges autoréactifs</li> </ul>	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
<ul> <li>Matières et mélanges auto-échauffants</li> </ul>	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz	
inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les	
métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

FR



Page: 6/9

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision : 24.01.2024

Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

(suite de la page 5)

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Sous la forme sous laquelle il a été livré, le produit ne peut pas exploser; l'apport de poussière fine implique cependant un risque de coup de poussière.

#### · 10.4 Conditions à éviter

Fort échauffement. Charges électrostatiques. Formation de poussière.

- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Page: 7/9

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision : 24.01.2024

Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

(suite de la page 6)

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Dans les stations d'épuration, il peut être séparé mécaniquement.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales: En général non polluant

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Les résidus du produit doivent être éliminés conformément à la directive sur les déchets 2008/98/CE et aux réglementations nationales et régionales. Pour ce produit, il n'est pas possible de définir un numéro de code de déchet conformément au catalogue européen des déchets (AVV), car seule l'utilisation prévue par le consommateur permet une classification. Le numéro de code déchet doit être déterminé au sein de l'UE en concertation avec l'entreprise d'élimination des déchets.

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage.

### · Catalogue européen des déchets

15 02 02\* absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.



Page: 8/9

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision : 24.01.2024

Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

(suite de la page 7)

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN-

· ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

ClasseÉtiquetteClasse ADN/R:néant

· IMDG, IATA

· Class néant · Label -

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Methanol
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)



Page: 9/9

Date d'impression : 24.01.2024 Numéro de version 402 Révision : 24.01.2024

Nom du produit: PU-Oelbindemittel strassentauglich E-COLL

(suite de la page 8)

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Verordnung (EU) Nr. 528/2012 - Verwendung von Biozidprodukten non applicable

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

· Contact: sdb@ede.de

· Date de la version précédente: 09.02.2023

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR -